

## **Stop au paternalisme et à l'anti-jeunisme dans les milieux militants !**

Jeudi 4 septembre 2025, des mandaté·es de Solidaires Alsace et de la Communauté Solidaire des Terres de l'Est se sont rendu·es à une réunion intersyndicale afin de préparer la mobilisation du 18 septembre.

Bien que les mandaté·es de nos structures syndicales respectives militent sur le terrain au quotidien, leurs visages étaient inconnus de l'intersyndicale interprofessionnelle 68.

Certains participants de la réunion ont alors jugé que la situation était propice à laisser libre cours à leurs préjugés quant à l'inexpérience des mandaté·es de la CSTE et de Solidaires Alsace.

Pendant la réunion, cette supposée inexpérience a malheureusement servi de prétexte pour délégitimer leurs interventions, s'arroger le droit de leur expliquer comment on manifeste et se perdre dans les menus détails de la structure hiérarchique rigide de leurs syndicats respectifs.

Ainsi, un mandaté de Solidaires Alsace a été appelé plusieurs fois à être raisonnable et à faire des concessions sur le mandat qu'il portait, afin de trouver des compromis avec les syndicats les plus complaisants avec les milieux patronaux et sécuritaires, pour préserver coûte que coûte l'unité de l'intersyndicale.

Nous tenons à mentionner également les propos d'un représentant syndical qui a fait allusion aux méthodes plus revendicatives de son expérience militante juvénile en jugeant qu'il s'agissait de « conneries » dont il aurait tiré un enseignement à l'âge adulte pour s'assagir et se ranger dans le syndicalisme professionnel raisonnable.

Enfin, nous dénonçons avec fermeté les qualificatifs anti-jeunistes employés à l'égard de la présidente de la CSTE et, dans une moindre mesure, des mandaté·es Solidaires, au cours de la réunion.

En effet, certains participants de l'intersyndicale, en apparence plus âgés que les mandaté·es de nos syndicats respectifs, ont estimé avoir le droit de considérer que nos mandaté·es faisaient partie des « jeunes générations de syndicalistes » ou encore que la camarade présidente de la CSTE était une « syndicaliste de demain ».

En plus d'être totalement déplacée, la « blague » d'un syndicaliste affirmant qu'il fallait « encadrer les étudiants » (au sein du cortège) est intolérable.

Les propos discriminatoires tenus durant cette réunion intersyndicale laissent ainsi sous-entendre que les personnes supposément plus jeunes ou moins expérimentées avaient moins de légitimité à s'exprimer que les personnes supposément plus âgées et expérimentées.

**Solidaires Alsace et la CSTE affirment l'autonomie et la capacité à réfléchir et à décider de chaque militant·e, peu importe son âge et son expérience et nous exigeons le respect de chaque citoyen·ne impliqué·e dans un mouvement social.**

**Rien ne justifie les discriminations, dans les milieux militants comme partout ailleurs.**

**A Mulhouse, le lundi 15 septembre 2025**